

Les 9 étapes de la validation

- 1** Demande écrite pour la validation d'un diplôme.
- 2** Invitation à une réunion d'information collective.
Une par mois par département (remise du **livret 1**).
- 3** Le **livret 1** est à compléter et à renvoyer au Dava en 1 exemplaire avec les justificatifs.
Vous avez besoin d'aide, de documentation ou de conseils pour compléter le **livret 1** ? Adressez-vous à l'un des 23 CIO de l'académie.
- 4** Le Dava étudie la recevabilité administrative de votre demande ou non recevabilité (1 mois environ d'instruction), et vous notifie la décision (qui n'est pas la validation). Le **livret 2** est joint au courrier.
- 5** Le **livret 2** décrit votre expérience professionnelle en rapport avec le champ du diplôme.
 - > Les accompagnateurs, experts métiers et méthodologues de l'académie vous apportent leurs compétences pour réaliser le **livret 2**.
 - > L'accompagnement est pris en charge par :
 - l'organisme financeur de votre entreprise,
 - et/ou le Dif (pour les salariés ou les professions indépendantes...),
 - la région Centre et/ou Pôle emploi (demandeurs d'emploi).
 - > L'accompagnement commence après l'accord de financement.
- 6** Les **livrets 1 et 2** terminés (avec ou sans accompagnement) doivent être envoyés au Dava en 4 exemplaires au plus tard le :
 - > 15 juillet (session d'automne),
 - > 15 janvier (session de printemps).
- 7** Convocation par le Dava pour le passage devant le jury.
- 8** Entretien avec le jury.
- 9** Notification de la validation (totale, partielle, pas de validation).

Validation des acquis de l'expérience

L'accueil, l'information...

Dans les 23 CIO, les lycées de l'académie et au Dava.

L'accompagnement...

En présence ou à distance.
Par les méthodologues de l'académie.
Par les experts professionnels des 41 lycées des métiers.



Pour les entreprises
c'est un outil dans la vie économique

Pour les actifs
c'est un levier dans la vie professionnelle

Pour les jeunes
c'est une clef d'entrée dans la vie active

Formation tout au long de la vie

↳ L'Éducation nationale propose
750 diplômes professionnels
du CAP au DSCG.

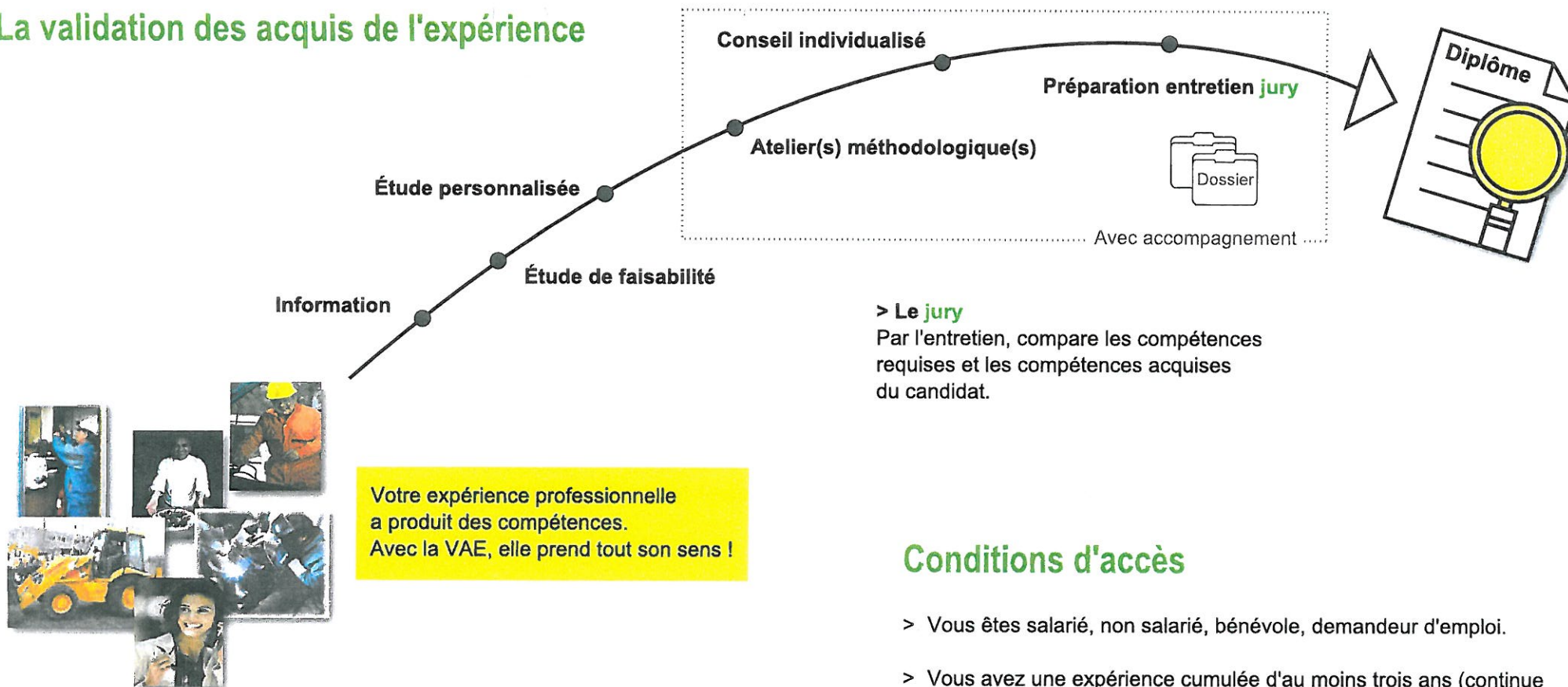
Dava


T 02 38 83 48 31
dava@ac-orleans-tours.fr
www.ac-orleans-tours.fr
www.francevae.fr

COMMUNICATION ONISEP/RECTORAT - PP/BLF/JC - 05/2012



La validation des acquis de l'expérience





 Votre expérience professionnelle a produit des compétences. Avec la VAE, elle prend tout son sens !

Conditions d'accès

- > Vous êtes salarié, non salarié, bénévole, demandeur d'emploi.
- > Vous avez une expérience cumulée d'au moins trois ans (continue ou non, à temps complet ou mi-temps), en rapport direct avec le champ du diplôme visé.

Vous êtes candidat

Diplômes et niveaux de l'Éducation nationale

diplômes	niveau	qualification
DSCG	I	Expert
DCG	II	Cadre confirmé
BTS, DUT, DMA...	III	Technicien supérieur
BP, bac pro, BMA...	IV	Technicien
CAP, BEP, MC	V	Ouvrier qualifié

N'hésitez plus ! Prenez votre carrière en main !

Inscrivez-vous auprès du :

Dava
 2 rue du carbone
 CS 80017
 45072 Orléans Cedex 2

